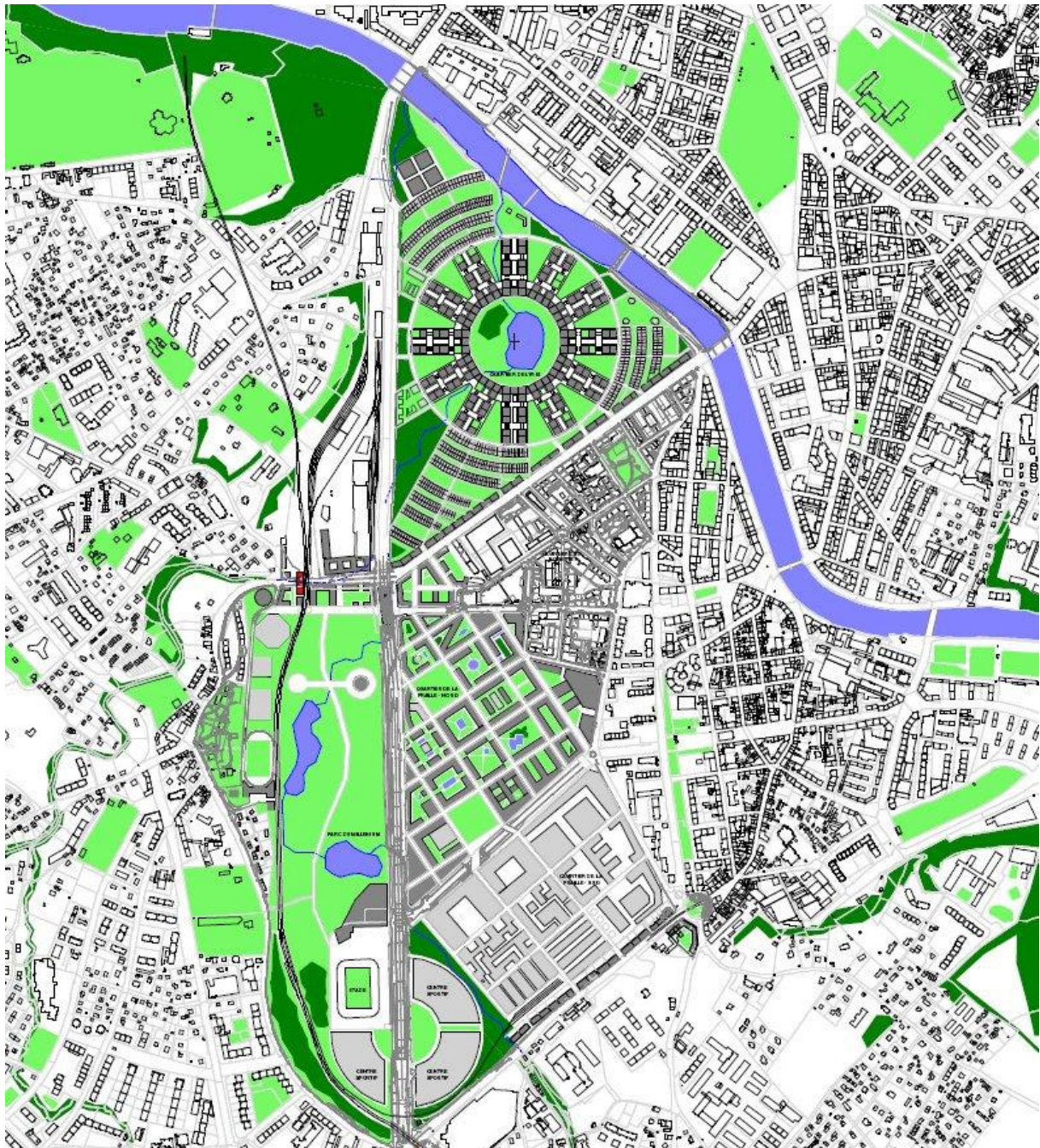




AMÉNAGEMENT DE LA PRAILLE EN 2020 (PAV) 2005

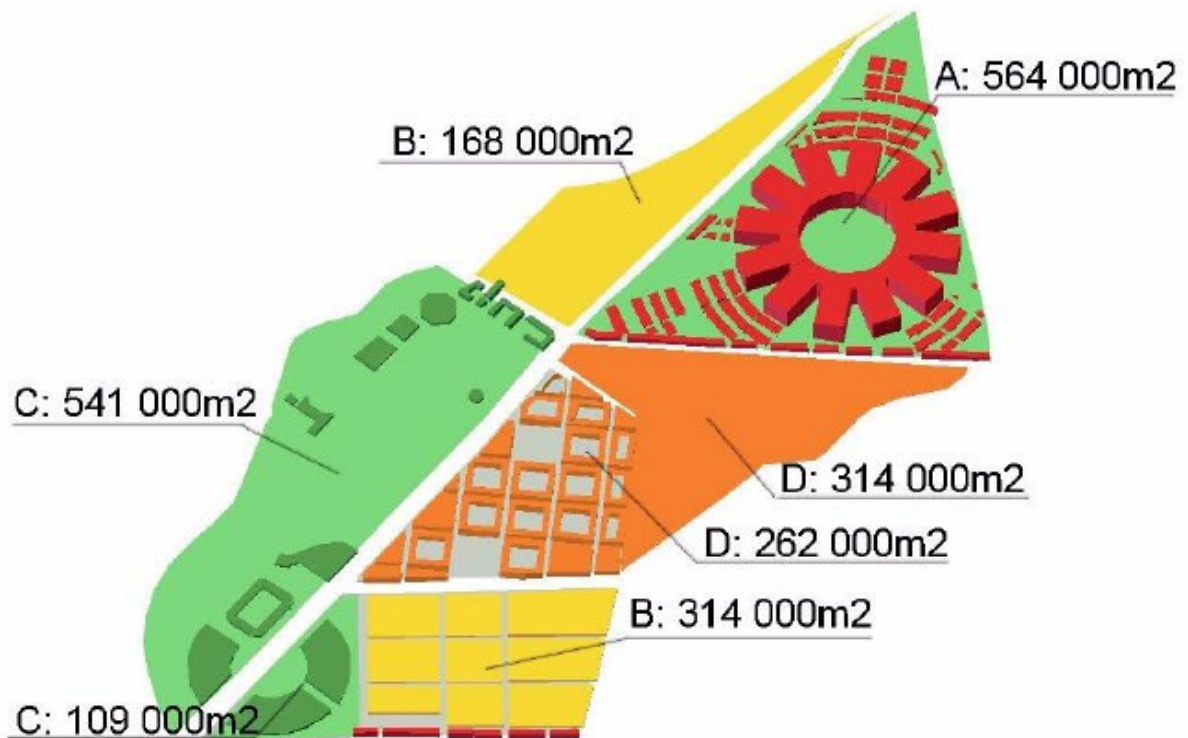
Concours international

GENEVE CHANGE D'ÉCHELLE; GENEVE REJOINT SON AVENIR:



Codé « UTO314 », il s'agit donc bien d'un projet utopique...

LA RÉPARTITION DES ZONES:



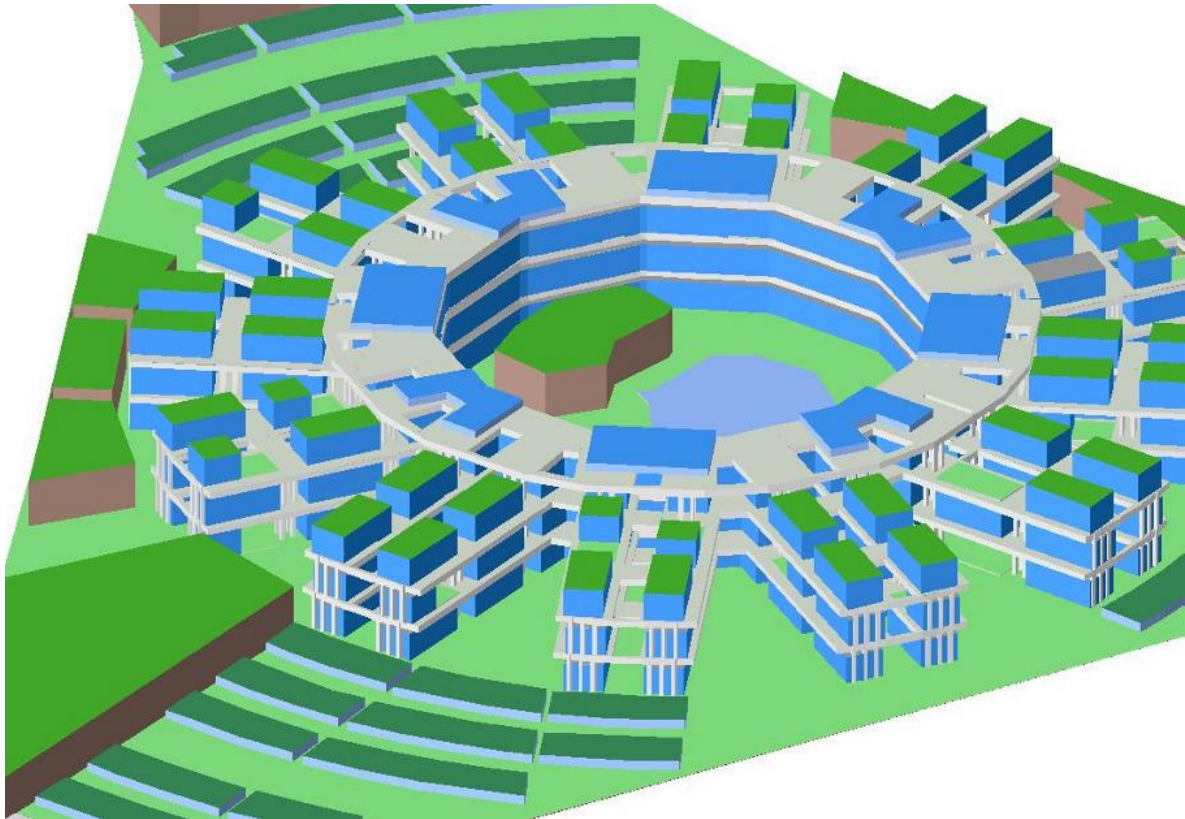
Le périmètre se découpe en 3 quartiers bien distincts. Les fonctions propres a chaque espace permettent une meilleure organisation du lieu en rationalisant les équipements.

Le périmètre des quartiers est défini par des voies de circulation prioritaires. Les véhicules se déplacent efficacement entre les quartiers et pénètrent dans ceux-ci par des accès limités. De gigantesques parkings souterrains permettent de libérer l'espace des rues pour les piétons et les vélos et redonner ainsi une vie de quartier agréable au sein même de la ville.

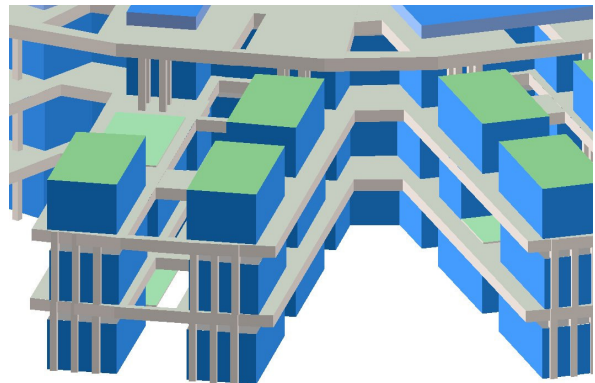
L'actuel quartier des Noirettes est agrandi pour former un ensemble plus homogène. Cet ensemble est composé de logements, d'administrations et de petits commerces. Par ses constructions, il demeure un témoignage de la ville du 20^e siècle et conserve un caractère pittoresque: restaurants, pubs et bars en font un lieu anime incontournable pour les noctambules.

		{SBP}
{Activités	(B)	410 000m ²
Logements	(A)	564 000m ²
Equipements	(C)	650 000m ²
Mixité	(D)	576 000m ²
Total		2 200 000m ²
COS		0,45
CUS}		2

QUARTIER DE L'IRIS:



Le quartier de l'Iris a proximité du centre ville est dévolu aux logements. Constitué par la fusion de l'ancien quartier des Vernets et des Acacias, ce nouveau quartier dispose de commerces de proximité, d'écoles primaires, de crèches, etc... C'est un espace résidentiel, calme, arborisé et ordonné. Sa forme d'Iris avec son "mouvement" allant du centre vers l'extérieur évoque l'ouverture.



C'est le plus grand bâtiment du canton. Cette gigantesque structure composée d'éléments préfabriqués semblables à ceux des ponts d'autoroutes permet de construire séparément plusieurs immeubles individuels de 5 étages. Les équipements, les systèmes de chauffage, la gestion des espaces semi-publics permettent d'optimiser au maximum la rentabilité d'une telle construction. Avec ses jardins suspendus, ses places et ses chemins intermédiaires, les habitants habitent non pas une cité, mais un immeuble particulier, dans une rue particulière de l'ensemble. La toiture forme un "Ring" sur lequel on trouve des équipements tels que des places de jeux, des écoles ou des serres. La cour centrale avec son lac et sa forêt mesure près de 250m de diamètre. Les façades sont composées principalement de vitrages et de panneaux photovoltaïques. L'ensemble est aéré et allège et laisse la lumière et l'air pénétrer généreusement dans chaque appartement.

La modularité du système constructif rend possible la réalisation rapide de près de 10 000 logements.

PARC DU MILLENIUM:

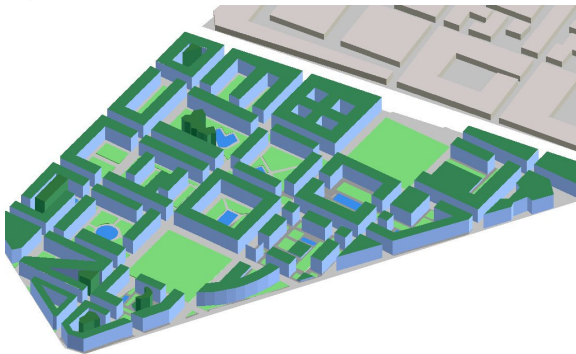


Un espace naturel géant entre la ville et sa périphérie est le lieu idéal pour se ressourcer. Des installations sportives, culturelles ou de loisirs bordent sa périphérie. Proche des quartiers d'habitation et des activités dédiées au travail, la zone de loisir valorise les activités communautaires, le sport et la culture.

Cet espace qui aère la ville est un véritable poumon de verdure. Lors "d'événements", de manifestations ou de grands rassemblements, ce réservoir de verdure agit pour mieux gérer, calmer et décompresser les foules. Avec l'augmentation significative de la population, un tel espace n'est pas un luxe mais bien une nécessité. En cas de crise, l'emplacement peut être mis à profit pour toutes sortes de besoins. (Si le plan Wahlen devait être un jour réactif, cette surface serait alors bien précieuse!)

Ce lieu compte deux espaces situés sur le passage d'une ligne positive d'un réseau tellurique. Ces points à caractère "sacré" croisent l'allée principale de 12m de large. Défilés, parades, processions et événements culturels drainant les foules sauront laisser leur empreinte en cet endroit et dans le cœur des Genevois.

QUARTIER DE LA PRAILLE:



Consacré principalement au travail, l'ensemble est composé de deux zones distinctes de part et d'autre de l'actuelle avenue Vibert. Au sud, neuf parcelles industrielles sont dédiées à l'artisanat de nature contraignante avec ses nuisances telles que poussière, bruit, travail de nuit... Cet ensemble bénéficie de la proximité d'entrepôts et de docks pour le chargement des marchandises sur les wagons des CFF si nécessaire.

Au nord, le quartier est mixte et l'on y trouve toutes les activités urbaines: commerces spécifiques, artisanat, bureaux, administration et logements. C'est un lieu de rencontres, d'échanges, on l'on mène ses affaires, ou l'on travaille. La mixité et la proximité sont un atout majeur pour développer un pôle attractif aux portes de la ville et ainsi désengorger le centre actuel.

A partir de 2020 et au-delà, le monde du travail aura de nouveau changé de visage. La délocalisation, la mobilité et la fragilité des emplois risquent de redessiner le paysage de l'emploi. Les indépendants œuvrant à domicile seront une majorité, et la collaboration en réseau via le net sera aussi une réalité à prendre en compte. La fractalisation des espaces et l'augmentation des horaires de travail étant inéluctables, il convient de rester souple dans l'affectation des parcelles.